

Règlement ECLECTIQUE 2022-2023

- La compétition (conviviale) de l'"Eclectique d'hiver" se joue durant la trêve hivernale et est supervisée par le comité organisateur (Bernard CORNEZ, Pierre ESTAS, Denis MONSEU, Lionel WAUTHY).
- Elle est réservée aux membres du Mont Garni. Toutefois un joueur membre d'un autre club peut participer à la compétition, sous réserve d'être en règle de Green-Fee et de s'acquitter de la participation aux frais (PAF), lui permettant d'être récompensé (éventuellement). Cependant, la victoire finale est réservée exclusivement aux membres du Mont Garni Golf Club .
- Le droit de participation (PAF) est fixé à 20 € (junior : 5€) pour l'ensemble de la compétition quel que soit le nombre de manches jouées. Il sera perçu lors de la 1ère participation.
- Tous les joueurs ayant participé à un minimum de 6 manches seront récompensés lors de la remise des prix finale. Lors de cette remise des prix, nous proclamerons le vainqueur de chaque catégorie de l'éclectique (Man, Lady et Rabbit). *En cas d'ex-aequo à la première place, les joueurs (joueuses) seront départagé(e)s par leurs scores respectifs en fonction du stroke index du parcours (trou 6, trou 17, trou 9, trou 1, trou 4, trou 18, etc...). Ce score aura été effectué indifféremment en green d'été ou d'hiver.*
- La compétition se joue en Stroke Play avec toutefois un maximum de 3 coups au-dessus du PAR pour les index inférieurs ou égaux à 36 et à 4 coups au-dessus du PAR pour les index supérieurs à 36 ceci pour ne pas ralentir le déroulement de la partie (vous ferez mieux la prochaine fois).
Les « birdie, eagle et albatros » seront entourés par le marqueur sur la carte. Si un trou est barré, le par +4 (pour les joueurs sous 36 de hcp) et +5 (pour les rabbits) sera noté sur la carte afin de faciliter le travail d'encodage effectué par le secrétariat.
- On joue 9 trous chaque semaine, en alternance le dimanche à 9h30 et le samedi à 13h00 en shot gun. Les joueurs jouent en alternance l'aller et le retour. Sauf exception, un joueur ne jouera pas 2x de suite les mêmes 9 trous.
- On reprend chaque semaine les meilleurs résultats sur chacun des trous. Chacun tend ainsi vers sa carte "idéale".
- La première (Prix d'ouverture) et dernière (Finale) manche se joueront sur 18

trous en départs consécutifs avec inscription la veille au plus tard.
Les rabbits ne jouent que 9 trous.

- Inscription souhaitée via I-Golf, aux valves ou par téléphone auprès du secrétariat, les jours précédents.

- Les confirmations d'inscription (pour les 9 trous) sont définitivement clôturées la veille (vendredi 17h pour les manches du samedi et samedi 13h pour celles du dimanche), pour permettre le tirage au sort des équipes.

Désinscription obligatoire.

Si urgence prévenir le secrétariat ou le 0497/352686 (Pierre ESTAS). **N'oubliez pas de signer vos SMS.**

En cas de non-respect de cette prescription, le joueur concerné recevra un premier avertissement. En cas de récidive, il se verra interdit d'inscription pour la manche suivante.

Aucun dédommagement financier ne lui sera attribué, même s'il ne parvient pas à jouer le nombre de manches minimales afin d'accéder à la table des prix.

- Résultats du jour et récompenses après chaque manche de 9 trous. Lors de la remise des prix des manches intermédiaires, les meilleurs scores bruts de l'aller et du retour seront récompensés. Toutefois ce prix ne sera attribué qu'une seule fois au même joueur (joueuse) tout au long de la compétition. En cas de nouvelle « victoire » le prix sera remis au suivant. Les prix tirés au sort peuvent en revanche être gagnés à plusieurs reprises par la même personne.

- On place la balle partout **SAUF dans une zone à pénalité ou dans un bunker.**

OBLIGATION DE MARQUER LA POSITION DE LA BALLE

Méthodes de marquage de balle acceptées : avec un tee (recommandé), avec un relève pitch, avec un marque balle, avec la tête du club de préférence en arrière de la balle.

On place la balle à une longueur de carte de sa position initiale **sans se rapprocher du drapeau.**

- On applique la règle de l'évidence raisonnable pour une balle supposée être *sur le fairway ou dans le rough*. Cette règle n'est nullement applicable si votre balle est dans les bois

- Les litiges (golfigues) doivent être signalés et réglés le jour même. Si ce n'était pas le cas, une disqualification (de la journée) du joueur incriminé ou du flight entier est possible.
- Les membres présents du comité organisateur seront souverains dans leurs décisions.
- Si récidive devait être constatée, une disqualification de l'Eclectique est possible (et de la remise des prix bien entendu).
- Les joueurs partent de leur départ habituel (BT ou FT) du moins si les départs sont différenciés.
- Le classement sera mis à jour et affiché chaque semaine (aux valves et sur le site).
- Si un ou des prix spéciaux étaient distribués lors d'une manche (performance spéciale ou autre exploit !!!) ce serait sous la décision du comité.
- Chaque participant est tenu de respecter les règles du golf en vigueur, règles de golf édictées par le R&A Rules Limited (sous l'égide du "Royal & Ancient Golf Club of St Andrews"), ainsi que les règles locales du Mont Garni. Le comité reste maître de toutes décisions et changements (règlement, dates, ...).

Règle spéciale Greens d'Hiver

Les greens d'hiver ont été placés sur chaque avant-green de manière à vous faire bénéficier d'un green d'hiver d'une meilleure qualité.

La décision de jouer les greens d'hiver incombe au secrétariat.

En cas de gel, afin de protéger les greens d'été, il sera interdit de marcher sur le green d'été tant pour y jouer une balle que pour la récupérer (hors d'atteinte des « cannes à pêches »). Tout joueur (joueuse) contrevenant à cette règle sera disqualifié de la manche jouée. Ses scores de la dite manche ne seront pas validés.